|  |  |
| --- | --- |
| spw_mob_infra_signature2.png | Direction de la Réglementation de la Sécurité routière et du Contrôle routierCellule Transport exceptionnelBoulevard du Nord, 8 - 5000 NamurTél : 0032 (0)81 77 24 00 - Mail : te@spw.wallonie.be |
| **Directive de remplissage du formulaire****« Demande d’agrément en tant qu’entreprise d’accompagnement »** |

**Préambule**

La présente directive a pour but d'éclairer les demandeurs d’un agrément en tant qu’entreprise d’accompagnement sur les formalités et la manière de les accomplir.

Pour obtenir un agrément en tant qu’entreprise d’accompagnement, vous devez fournir les informations nécessaires via le formulaire en ligne.

**Formulaire**

Vous pouvez ouvrir le formulaire depuis le site Web ou depuis ces liens :

* Version française : [Demande d'agrément en tant qu'entreprise d'accompagnement](https://forms.office.com/r/LmfCHWtzGr)
* Deutsche Version: [Antrag auf Zuslassung als Begleitunrehnemen](https://forms.office.com/e/iqrjsRfrRk)

Le formulaire contient 4 pages. Vous trouverez ci-dessous une brève explication de ce qui est demandé.

***Page 1 : L’entreprise***

Sur cette page, vous devez indiquer les coordonnées officielles de l’entreprise telles que reprises dans la banque-carrefour des entreprises.

1. Le nom de l’entreprise : le nom officiel tel qu'indiqué sur les documents
2. Pays : le pays de résidence
3. Le numéro d'entreprise : en Belgique, il s'agit du numéro TVA ou KBO
4. Forme juridique : la forme juridique de l'entreprise
5. Adresse du siège social : rue et numéro
6. Adresse du siège social : code postal et localité

***Page 2 : Le représentant***

Le représentant est la personne physique qui contactera l’administration concernant la demande d’agrément. Ces données ne seront donc utilisées que par l’administration.

1. Prénom : prénom de la personne
2. Nom : nom de famille de la personne
3. Numéro de registre national :
* En Belgique : le numéro de registre national se trouve sur la carte d'identité : « XX.XX.XX-XXX.XX »
* Aux Pays-Bas : Le numéro BSN ; il figure sur votre carte d'identité et votre permis de conduire
1. Pays : pays de délivrance de la carte d’identité
2. Téléphone 1 : le numéro de téléphone principal (ex. : 0475/63.63.63 ou 067/45.62.36)
3. Téléphone 2 : un numéro de téléphone secondaire (non obligatoire) (ex. : 0475/63.63.63 ou 067/45.62.36)
4. E-mail 1 : l'adresse e-mail principale
5. E-mail 2 : une adresse e-mail supplémentaire (non obligatoire)
6. Adresse de contact : adresse à laquelle le représentant peut être joint : rue - numéro
7. Adresse de contact : code postal et localité
8. Adresse de contact : pays

***Page 3 : Annexes***

Deux annexes doivent être transmises par e-mail à l’adresse te@spw.wallonie.be .

1. Annexe 1 : document officiel concernant la création de l’entreprise précisant le représentant mandaté.

Le premier document justifie deux choses :

* Les statuts : c'est une partie de l'acte de constitution, ou l'extrait du Moniteur belge, qui montre qu'il s'agit bien de l’entreprise mentionnée en « page 1 : L’entreprise »
* Cela permet de confirmer que la personne de la « page 2 : Le représentant » est mandatée. Lorsqu’une une signature est nécessaire, dans ce cas, un scan ou une signature électronique du document est accepté.
* Si ce n'est pas le cas, un document supplémentaire attestant que le mandataire a été désigné conformément aux statuts doit être fourni.
* Les passages importants dans ces documents sont surlignés. Seules les pages nécessaires doivent être transmises.
1. Annexe 2 : attestation d’assurance responsabilité civile conforme au modèle (ne PAS joindre la police d’assurance)
* Le document vierge peut être trouvé [via ce lien](https://espacepersonnel.wallonie.be/download?FORMULAIRE_ID=2405&LANG_ID=FR&TYPE=PDF)
* Vous pouvez rédiger et signer le document de façon numérique.
* Vous pouvez également signer manuellement et numériser le document.

***Important avec les pièces jointes :***

* Seul fichier au format « pdf » sont acceptés
* A partir d'un document Word, vous pouvez créer un PDF via « Imprimer » et choisissez l'imprimante « Microsoft Print to PDF »
* La mise en surbrillance de sections de texte est plus facile dans Acrobat Reader.
* Vous pouvez facilement fusionner des documents via : [iLovePDF | Online PDF tools for PDF lovers](https://www.ilovepdf.com/)
	+ Avec l'outil "Fusionner", vous pouvez fusionner différents PDF dans l'ordre souhaité
	+ Avec l'outil "Compresser PDF", vous pouvez réduire un PDF trop volumineux. Le fichier PDF que vous soumettez peut avoir une taille maximale de 10 Mo

***Page 4 : Données commerciales***

Ces données sont publiées sur le [site internet](https://infrastructures.wallonie.be/entreprises--non-marchand/nos-thematiques/routes/reglementation-routiere-1/transport-exceptionnel/activite-daccompagnement-de-vehicules-exceptionnels-1.html) du transport exceptionnel. De cette manière, les clients peuvent trouver les entreprises agréées qui exercent l’activité d’accompagnement des transports exceptionnels

Les données des pages précédentes doivent strictement correspondre aux documents légaux. Ce n'est plus le cas sur cette page.

1. Le nom commercial de l’entreprise
2. Adresse : l'adresse à laquelle les clients peuvent trouver l’entreprise : Rue et numéro
3. Adresse : code postal et localité
4. Adresse : pays
5. Téléphone : le numéro de téléphone qu'un client peut utiliser pour joindre l’entreprise (ex. : 0475/63.63.63 ou 067/45.62.36)
6. E-mail : adresse e-mail qu'un client peut utiliser pour joindre l'entreprise
7. Site Web : L'URL du site Web avec des informations sur l'entreprise
8. Pays dans lesquels l’entreprise propose ses services pour des tiers dans le cadre de l’accompagnement des transports exceptionnels.
9. Pays dans lesquels l’entreprise demande des autorisations de mise en circulation de véhicules exceptionnels pour des tiers